

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 1er février 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017**

**2017 DLH 17** Immeuble communal 19, rue Vieille du Temple (4e) – Déclassement, résiliation et réitération de la cession à ELOGIE-SIEMP.

**M. Ian BROSSAT, rapporteur**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L.2111-14 et L.2141-1 ;

Vu la convention du 29 décembre 1978 relative aux conditions de mise à disposition du local situé au 1er étage de l'immeuble communal 19, rue Vieille du Temple (4e) pour les besoins des services actifs de la Préfecture de police ;

Vu le bail emphytéotique des 12 et 14 décembre 1990 portant location au profit de la COGEHAL, aux droits de laquelle est venue la SGIM, de divers immeubles communaux dont l'immeuble 19 rue Vieille du Temple (4e) ;

Vu l'acte de transfert de patrimoine entre la SEMPARISEINE et la SGIM en date du 23 décembre 2008 emportant notamment cession des droits réels détenus par la SGIM sur l'immeuble 19, rue Vieille du Temple (4e) ;

Vu l'acte notarié du 19 février 2009 portant vente au profit de la SGIM, aujourd'hui dénommée ELOGIE-SIEMP, des droits réels immobiliers dont elle était titulaire en tant que bailleur emphytéotique sur un ensemble d'immeubles dont l'immeuble 19 rue Vieille du Temple (4e) ;

Considérant qu'il a été constaté que les locaux mis à disposition de la Préfecture de police dans l'immeuble 19, rue Vieille du Temple (4e) n'étaient plus mis à disposition de ses services actifs ;

Vu le jugement du Tribunal administratif de Paris en date du 11 avril 2013 et l'arrêt de la Cour d'appel de Paris en date du 26 juin 2014 ;

Vu les courriers en date des 2 juillet 2014 et 31 octobre 2016 par lequel la Ville de Paris a demandé aux services de la Préfecture de police de Paris une attestation de désaffectation des locaux mis à sa disposition ;

Considérant que la Préfecture de police, en ne donnant pas suite à ces courriers successifs et en ne produisant aucun justificatif d'un changement d'occupation des locaux et de réoccupation par des services actifs, a reconnu tacitement la désaffectation des locaux mis initialement à la disposition de ses seuls services actifs dans l'immeuble 19, rue Vieille du Temple (4e) ;

Considérant que le déclassement du domaine public de cet immeuble peut être prononcé ;

Vu l'avis du Conseil du Patrimoine de la Ville de Paris en date du 12 juin 2013 ;

Vu le projet de délibération en date du 17 janvier 2017 par lequel Madame la Maire de Paris se propose de soumettre à son agrément le prononcé du déclassement du domaine public de l'immeuble 19, rue Vieille du Temple (4e), la conclusion avec ELOGIE-SIEMP d'un acte notarié portant résiliation et réitération de la cession de cet immeuble aux mêmes conditions ;

Vu le projet d'acte portant résiliation et réitération de la cession de l'immeuble communal 19, rue Vieille du Temple (4e) ;

Vu l'avis de Monsieur le Maire du 4e arrondissement en date du 9 janvier 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement en date du 17 janvier 2017 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Ian BROSSAT, au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est prononcé le déclassement du domaine public de l'immeuble communal 19, rue Vieille du Temple (4e).

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à conclure avec ELOGIE-SIEMP, dont le siège social est situé 8, boulevard d'Indochine (19e), un acte portant résiliation et réitération de la cession de l'immeuble communal 19, rue Vieille du Temple (4e), cadastré AJ 59, selon les conditions essentielles figurant au projet d'acte annexé à la présente délibération.

Article 3 : Les frais d'actes seront à la charge de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**